

**UN EDUCATEUR OU UNE EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS
STRUCTURE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE**

CADRE D'EMPLOI DES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS TERRITORIAUX
Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité de la Directrice, vous aurez en charge :

MISSIONS

- Accueillir et accompagner l'enfant et sa famille au quotidien, dans le cadre d'un projet éducatif et pédagogique commun à la structure d'accueil,
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement (projet éducatif/projet pédagogique)
- Contribuer à la prévention précoce de la construction des premiers attachements, à la consolidation de ses premières relations à autrui, à l'acquisition de comportements autonomes,
- S'appuyer sur ses connaissances afin de repérer un développement inhabituel chez l'enfant,
- Animation des réunions d'échange et d'information avec les parents,
- Impulser une réflexion sur les pratiques professionnelles,
- Coordonner les pratiques mises en place par l'équipe,
- Veiller à la sécurité physique et affective, aux besoins psychologiques des enfants.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Titulaire du diplôme d'éducateur de jeunes enfants obligatoire,
- Expérience sur poste similaire appréciée,
- Bonne connaissance des établissements « petite enfance »,
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité,
- Capacités à réagir avec pertinence à des situations d'urgence,
- Bonnes facultés d'observation, d'organisation, d'adaptation et de réflexion,
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, bon relationnel,
- Sens du service public.

DIVERS

- Temps complet : 37h30,
- Horaires de travail : variable entre 7h30 – 18h30,
- Lieu de travail : Crèche La Poussinière à Peymeinade,
Structure multi accueil collectif intercommunale petite enfance,
(40 berceaux enfants de 2,5 mois à 4 ans).

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire, titres restaurant, participation mutuelle.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation)

avant le 10 février 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr